



PLAN CANCER REGIONAL II

2022-2027

Contexte :

Selon les dernières données disponibles, chaque année, Provence-Alpes-Côte d'Azur dénombre près de 12 500 décès par cancer (représentant près de 27 % de l'ensemble des décès) et 31 044 nouveaux cas. Néanmoins, si l'incidence des cancers en région est comparable à celle de la France métropolitaine, avec un taux d'incidence des cancers qui tend à se stabiliser, on observe une sous-mortalité de 7 %. Cette situation s'explique par une prise en charge plus précoce et plus efficace, ainsi que par l'effet combiné de la diminution d'incidence des cancers de mauvais pronostic et l'augmentation d'incidence des cancers de meilleur pronostic.

Cette situation invite donc à maintenir les efforts en matière de recherche, de dépistage et de prévention, de coordination des soins et de préservation de la qualité de vie des patients.

Au titre de sa politique de santé, l'exécutif régional s'est ainsi mobilisé à travers un premier Plan cancer régional, qui a permis la mise-en-œuvre d'actions, pour un montant total de 28 M€ dans cinq volets complémentaires :

- Un effort historique en faveur de la recherche,
- Favoriser le dépistage et la prévention pour sauver des vies,
- Accompagner les malades et leurs familles,
- Aider, participer à la formation des soignants,
- Les cancers de l'enfant : un combat contre l'injustice.

Le Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a annoncé un 2^{ième} Plan cancer régional, doté d'un budget de 40 M€ sur la période 2022-2027, permettant de mutualiser les moyens alloués à l'échelle du territoire régional, et répondant aux quatre priorités suivantes :

- Développer la recherche autour de projets différenciants,
- Renforcer les innovations et leurs retombées économiques,
- Améliorer le dépistage et la prévention,
- Renforcer l'offre de soins et d'accompagnement des malades et de leurs familles.

Quelques enseignements à retenir du premier plan cancer :

- La mise en place d'un plan cancer aussi complet sur un territoire régional a été une première et le reste à ce jour.
- Le plan cancer a permis de consolider les relations avec le cancéropôle par une convention de partenariat triennale (2018-2021).
- Un soutien spécifique a été apporté depuis 2018 (7 163 500 €) à une trentaine d'entreprises développant des algorithmes et des outils de détection des prédispositions génétiques au cancer.
- La démarche a été particulièrement appréciée des acteurs de la recherche, de l'accompagnement et de la prise en charge des malades, mais trop faiblement valorisée en termes de communication.
- Un effort particulièrement important sur la recherche avec 33 bourses doctorales soutenues dans ce domaine (2 114 900 €) et 3 grands projets structurants (8 532 974 €).

- De nombreuses actions de dépistage, de prévention et d'observation développées telles que :
 - la mise en place de séances de sensibilisation sur la vaccination contre le papillomavirus humain en lien avec le PASS santé jeunes dans six maisons régionales de santé (50 240 €),
 - l'organisation de séances de sensibilisation au dépistage organisé des cancers à destination des professionnels et des maisons de santé par le comité régional de coordination des dépistages des cancers Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur,
 - le déploiement d'outils d'observation sur l'exposition aux risques environnementaux et le développement de cancers dont le financement des projets d'envergure nationale «enquête sur les expositions professionnelles et environnementales aux cancérogènes» (groupement d'intérêt scientifique sur les cancers d'origine professionnelle du Vaucluse – 132 500 €) et «Genexposomics» (institut national de la santé et de la recherche médicale) – 40 000 €.
- Un soutien aux six comités départementaux de la ligue contre le cancer (310 000 €) et à l'ensemble des associations de malades du cancer de la région (498 986 €) qui a permis le développement et l'amélioration de l'accès aux soins de support.
- L'accompagnement au déploiement de la télé médecine pour améliorer les prises en charge et préserver la qualité de vie des patients dont le financement de deux projets de télé médecine sur la télésurveillance des patients (centre Antoine Lacassagne et maison de santé de Breil sur Roya pour un montant de 32 702 €).
- L'amélioration des conditions d'accueil des malades et de leur famille dans les services hospitaliers avec le déploiement du plan salles d'attente (20 projets pour 1 140 000 €).
- L'aide à l'aménagement et à l'équipement de lieux d'hébergement afin de faciliter l'accès aux soins pour les personnes les plus éloignées des établissements de santé, et pour leur famille (2 projets pour 433 026 €).

Rapide diagnostic régional :

Les principaux indicateurs sur le cancer en France et en Provence-Alpes-Côte d'Azur montrent que cette maladie reste une priorité en matière de prévention, de dépistage et de prise en charge des malades :

- Près de 157 400 décès annuels par cancer et 382 000 nouveaux cas annuels diagnostiqués : 1ère cause de décès prématurés en France, 1ère cause de décès chez l'homme et 2ème cause chez la femme. Près de 3,8 millions de personnes vivent avec des antécédents de cancers.
- 1^{ère} cause de mortalité en région avec 27 % des décès, mais mortalité inférieure à la moyenne nationale (- 6 % pour les femmes et -7 % pour les hommes).
- Provence-Alpes-Côte d'Azur comptabilise 8,1 % des nouveaux cas en France avec une incidence de 4 % supérieure à la moyenne nationale pour les femmes : notre région présente, avec la région Hauts-de-France, la plus forte incidence tous cancers confondus chez la femme.
- Des facteurs de risques en région (prévalence du tabagisme quotidien et consommation d'alcool supérieure à la moyenne nationale) qui entraînent une sur-incidence et une surmortalité du cancer de la vessie chez l'homme et une sur incidence de cancer du poumon et du col de l'utérus chez la femme.

- Un plus faible taux de participation en matière de dépistage organisé des cancers, en région, dans le contexte de crise sanitaire :
 - taux de participation inférieur à la moyenne nationale pour le cancer du sein (39,4 % contre 49,2 %) et pour le cancer colorectal (24,6 % contre 28,9 %) ;
 - le taux de participation pour le dépistage du cancer du col de l'utérus est par contre supérieur (60,6 % contre 58,2 %) mais le taux de vaccination contre les papillomavirus humains est très inférieur (20,9 % des jeunes filles contre 27,9 %).

Notre territoire bénéficie d'un potentiel scientifique reconnu et d'atouts indéniables :

- Trois unités spécialisées de l'institut national de la santé et de la recherche médicale, compétitives et reconnues au niveau national et international (centre de recherche en cancérologie de Marseille, institut de recherche sur le cancer et le vieillissement de Nice et centre méditerranéen de médecine moléculaire à Nice) ainsi que d'autres unités également reconnues (institut de pharmacologie moléculaire et cellulaire, institut de biologie du développement de Marseille, centre d'immunologie de Marseille-Luminy, institut de biologie de Valrose et institut de neurophysiopathologie),
- Une thématique phare « cancer et vieillissement », avec la seule unité de recherche sur cette thématique au niveau national (Institut de recherche sur le cancer et le vieillissement de Nice),
- Un cancéropôle structuré et dynamique,
- Un institut interdisciplinaire d'intelligence artificielle (3 IA Côte d'azur) fortement orienté sur la santé et une des deux premières équipes de recherche mixte colabélisée institut national de recherche en sciences et technologies du numérique (INRIA) / institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) située à la faculté de pharmacie de Marseille Timone,
- Une dynamique positive autour de la création de start-ups en oncologie,
- Des formations et programmes d'échanges dédiés à la cancérologie,
- Une offre de plateformes technologiques dédiées structurées,
- Plusieurs grands projets d'envergure d'ores et déjà inscrits au Contrat d'avenir (Fight cancer 2, Cancer XXI, centre de recherche en cancérologie de Marseille),
- Un pôle de compétitivité reconnu à l'échelle nationale et actif sur l'accompagnement de la R&D partenariale en oncologie ainsi que sur l'accompagnement des start-ups et entreprises du secteur,
- Des entreprises leaders attirant des capitaux et partenaires internationaux.

Mais notre région présente quelques faiblesses auxquelles le plan cancer apportera des réponses :

- Une recherche peu développée en matière de prévention et dépistage liée à une communauté trop restreinte dans le domaine des sciences humaines et sociales, épidémiologie et santé publique appliquées à la cancérologie,
- Une recherche en oncopédiatrie encore émergente malgré une structure clinique bien développée et active,
- Un tissu économique en cours de structuration mais demeurant encore insuffisamment étoffé,
- Une absence de fonds d'investissement dédiés contrairement aux régions limitrophes (Occitanie notamment).

LES PRIORITES DU PLAN CANCER REGIONAL II 2022-2027

L'élaboration de ce deuxième plan s'est appuyée sur une concertation avec les acteurs régionaux de la lutte contre le cancer qui seront étroitement associés à la mise en œuvre de ce plan.

1- Volet dépistage et prévention

Plusieurs actions sont proposées pour combler le retard constaté en région en matière de dépistage et de prévention des cancers :

- **Poursuivre le déploiement de la prévention dans les maisons de santé**, les professionnels de santé de premiers recours étant les plus légitimes pour accompagner leurs patients dans l'adoption de comportements favorables à leur santé et de comportements protecteurs face aux risques du cancer. Il est donc proposé de poursuivre les programmes de dépistage et de prévention des cancers dans les maisons de santé, les centres de santé et les communautés professionnelles territoriales de santé (formation des professionnels de santé, mise en place de relais des campagnes nationales, séances de sensibilisation et d'information auprès des associations de patients...).
- **Opérer le virage du dépistage en région Provence-Alpes-Côte d'Azur**, en réponse au constat observé d'un taux de dépistage organisé des cancers qui reste inférieur pour la région, et que le contexte de crise sanitaire a encore plus fragilisé. L'arrêt des consultations, la fermeture des cabinets de radiologie et la moindre activité à la réouverture en raison de l'application des mesures sanitaires nécessaires a limité très fortement l'accès aux examens. Il est indispensable de rénover l'approche du dépistage organisé des cancers en région par la mise en place d'un dispositif intégrant trois volets complémentaires :
 - o des actions de santé publique sur la prévention des cancers,
 - o des opérations de sensibilisation sur le dépistage organisé des cancers,
 - o la formation d'acteurs relais dont notamment le développement de la médiation en santé pour aller vers les populations les plus éloignées des actions de santé publique.
- **Réduire les inégalités sociales et territoriales d'accès au dépistage organisé des cancers**, par une approche du dépistage plus lisible, adaptée aux populations et intégrant une dimension prévention. Si tous les départements de la région présentent des taux de participation moins élevés qu'en France, les Bouches-du-Rhône se démarquent par une participation particulièrement basse (30,3 %). La participation au dépistage organisé du cancer du sein était plus faible chez les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire (19,4 %) que chez les non bénéficiaires (33,6 %).

L'objectif sera de soutenir des dispositifs « aller vers » tels que les dépistobus pour proposer à proximité des lieux de vie un accès au dépistage et toucher les populations résidant dans des territoires éloignés de centres de soins ou en sous-densité médicale. Cette action financée par la Région, s'appuiera sur de l'information, de la sensibilisation et de la formation et sera développée en partenariat avec les centres hospitaliers, l'union régionale des professionnels de santé médecins libéraux, le centre régional de coordination des dépistages organisés des cancers, les comités départementaux de la ligue contre le cancer et le gérontopôle Sud.

- **Promouvoir dans le cadre d'une campagne régionale la promotion de la vaccination contre le papillomavirus humain (HPV) en lien avec le PASS santé jeunes.** Sur la période 2007-2016, le cancer du col de l'utérus a touché en moyenne en région 300 nouvelles femmes, ce qui fait de notre région, la région de France métropolitaine la plus touchée par cette pathologie (le risque d'être atteint par cette pathologie y est 15 % plus élevé qu'en France). Sur la période 2012-2016, environ 250 femmes sont décédées chaque année en région d'un cancer du col de l'utérus, alors que ces cancers sont évitables grâce à la vaccination contre les papillomavirus humains et au dépistage du cancer du col. Néanmoins, la vaccination demeure une difficulté en région et l'hésitation vaccinale y est très forte¹.

L'objectif sera donc de déployer une campagne de communication via plusieurs supports comme les capsules vidéo (vidéos réalisées par la société de coloscopie), spots radio, affichages, réseaux sociaux, etc. en s'appuyant sur le visuel du PASS santé jeunes et les partenaires de ce dispositif. Cette action financée par la Région, sera développée en partenariat avec le collège de gynécologie médicale, la maison des femmes Marseille-Provence, le planning familial.

Les actions portant sur le dépistage et la prévention des cancers, et qui seront financées par la Région, feront l'objet d'une concertation étroite avec l'agence régionale de santé et seront menées en partenariat avec le comité régional d'éducation pour la santé et les comités départementaux, le centre régional de coordination des dépistages des cancers, l'union régionale des professionnels de santé médecins libéraux, les comités départementaux de la ligue contre le cancer et le gérontopôle Sud.

→ **Le cancer du poumon : une priorité particulière du plan cancer régional II, sur les volets prévention, dépistage et diagnostic**, au regard de l'ensemble des données connues sur ce cancer. Les données régionales, mentionnées ci-dessous, militent pour une action spécifique de la Région dans ce domaine :

- Le cancer du poumon se situe au 2^{ème} rang des cancers chez l'homme et au 3^{ème} rang chez la femme, avec près de 2 800 décès en moyenne chaque année (soit plus d'1 décès par cancer sur 5) entre 2011 et 2016.
- Le tabac en constitue le principal facteur de risque : il est responsable de près de 9 cancers du poumon sur 10.
- Le pronostic du cancer du poumon est défavorable, avec une survie nette standardisée à 5 ans de 20 %.
- Le stade du diagnostic est un facteur pronostic majeur : seul un diagnostic précoce permet une chirurgie curatrice (les cancers du poumon sont souvent diagnostiqués à un stade avancé).

- **Soutenir une recherche action de prévention du tabagisme chez les jeunes à l'échelle de la région en concertation avec l'agence régionale de santé et associant l'ensemble des partenaires de la santé et de l'éducation nationale.** En effet, 35 % des jeunes de 10 à 15 ans ont déjà fumé une cigarette, en France. 250 à 300 000 d'entre eux fument tous les jours, la moitié restera fumeur et une fois sur deux, ce tabagisme restera quotidien. La

¹ En 2020, 1/3 des jeunes de 15 ans avait reçu une dose de vaccin contre le papillomavirus humain et près d'1/4 (26,4 %) avait reçu un schéma vaccinal complet, chiffres bien inférieurs aux taux nationaux (respectivement 40,7 % et 32,7 %).

prévention la plus efficace étant d'inciter les jeunes à ne pas entrer dans un tabagisme quotidien, il est proposé de mettre en place, sur la durée du plan cancer régional, un programme de développement des compétences psychosociales pour éviter l'entrée dans la consommation de tabac et de dénormaliser auprès des jeunes l'image du tabac. Le programme européen EU4Health 2021-2027 sera mobilisé pour mettre en place cette action en partenariat avec l'agence régionale de santé, l'éducation nationale, le comité régional d'éducation pour la santé et les comités départementaux, les comités départementaux de la ligue contre le cancer ainsi le comité régional de coordination des dépistages du cancer. L'observatoire régional de la santé sera également mobilisé pour la mise en place d'indicateurs et de données de suivi de cette action.

- **Soutenir une expérimentation portant sur l'instauration d'un programme de dépistage organisé du cancer du poumon intégrant un accompagnement au sevrage tabagique.** Si des programmes de dépistage organisé ont été déployés pour les cancers du sein, du côlon-rectum et du col de l'utérus, d'autres localisations, notamment celles de cancers de mauvais pronostic comme le cancer du poumon, pourraient faire l'objet d'un programme de dépistage organisé.

Une expérimentation financée par la Région sera ainsi mise en place, associant l'agence régionale de santé, les établissements de santé volontaires et le réseau Onco Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse, pour permettre de disposer de données sur la pertinence et l'impact du dépistage précoce du cancer du poumon.

2- Volet soins et accompagnement des malades

- **Renforcer les capacités diagnostiques pour développer la médecine de précision.** Pour aller vers une prise en charge personnalisée à chaque type de cancers et de patients, avec une réponse et une prise en charge rapides, il est nécessaire de développer une médecine de précision. Cela implique de renforcer les capacités diagnostiques dont les capacités de séquençage à haut débit et d'analyses moléculaires dans tous les domaines de l'oncologie moléculaire.

L'objectif est, en partenariat avec l'agence régionale de santé, la fédération hospitalière de France et les établissements de santé, de soutenir l'acquisition d'équipements biomédicaux (dont le déploiement de l'imagerie médicale et notamment les IRM corps entier) et de soutenir l'investissement dans des équipements innovants pour promouvoir une médecine personnalisée de précision, en mobilisant les fonds européens.

- **Augmenter la qualité des diagnostics et réduire les délais d'attente,** la détection précoce de cancers de mauvais pronostic augmentant la réussite des traitements. La cancérologie est en effet un domaine caractérisé par de nombreuses innovations diagnostiques dont l'impact peut être majeur – pour les personnes et pour le système de santé. Un des préalables au développement de l'intelligence artificielle en anatomo-pathologie est la numérisation des lames.

L'objectif est de soutenir la numérisation de l'anatomopathologie à l'échelle des groupements hospitaliers de territoire, indispensable pour faire face à la hausse des prélèvements, à la concentration des services sur un nombre restreint d'établissements dans un contexte de pénurie de personnel et de prévision de départs à la retraite. L'informatisation de la lecture des lames permettra une augmentation du nombre de diagnostics réalisables en routine ainsi qu'une meilleure qualité. Cette action financée par la Région, sera mise en œuvre en partenariat avec l'agence régionale de santé, la fédération hospitalière de France ainsi que les groupements hospitaliers de territoire.

- **Améliorer les parcours de soins.** Si la prise en charge ambulatoire est devenue la norme pour les séjours avec chimiothérapie (93 % des séjours), elle est également devenue significative pour les séjours chirurgicaux (41 % des séjours)². Pour contribuer à optimiser la prise en charge ambulatoire et favoriser les liens ville –hôpital en garantissant à la fois un confort hôtelier aux patients et l'intervention de l'ensemble des professionnels concernés sur un même lieu, il est nécessaire de développer des plateformes ambulatoires.

L'objectif est donc de soutenir l'équipement de ces plateformes (équipements de confort, équipements favorisant la récupération rapide et la prise en charge de la douleur...). Cette action sera menée en partenariat avec l'agence régionale de santé, la fédération hospitalière de France et ses établissements de santé, ainsi que les groupements hospitaliers de territoire.

- **Développer l'offre de soins support tout au long du parcours de soins.** Les soins de support font partie intégrante du parcours de soins des personnes atteintes d'un cancer et permettent de préserver la qualité de vie des patients. Néanmoins, il existe une hétérogénéité entre les territoires sur l'offre, l'accessibilité et l'éventail des services et prestations proposés aux patients. Pour contribuer à optimiser la prise en charge des malades, limiter les effets secondaires des traitements, réduire les risques de séquelles et prévenir les rechutes, le soutien aux soins de supports sera renforcé dans le plan cancer régional II.

Le développement des soins de support se déclinera selon trois axes :

- 1. Viser un maillage territorial de l'offre de soins de support (notamment dans les territoires ruraux et alpins).*
- 2. Garantir une offre de soins de support de qualité (par la mise en place d'une labellisation en contrepartie du financement régional).*
- 3. Mettre en avant le soutien à l'activité physique adaptée pour laquelle les études ont montré les effets sur la prise en charge des cancers et la réduction des rechutes.*

² Source Fédération Hospitalière de France

3- Volet recherche

A partir de ce diagnostic, et après une première consultation des partenaires, le plan cancer sera orienté, pour son volet recherche, sur les axes suivants :

- **Nouveaux traitements et accès précoce des patients à ces traitements** à travers «l'immuno- oncologie» et la recherche clinique en essai précoce (permettant de tester les médicaments dans leur phase initiale et d'être ainsi attractif pour les industries pharmaceutiques).

Les forces académiques ainsi que les entreprises sont en cours de regroupement pour répondre aux annonces du plan stratégique national « Innovation santé 2030 », et constituer un bio cluster. Ce pôle d'attraction mondiale destiné à faciliter le développement des connaissances, le transfert de découvertes vers la clinique, et in fine l'accès à de nouvelles solutions thérapeutiques pour les patients, pourra être accompagné par la Région.

- **L'intelligence artificielle appliquée à la cancérologie** représente un nouvel enjeu particulièrement stratégique en lien avec la digitalisation de la médecine, et notamment le développement de la pathologie digitale. L'enjeu de ce domaine concerne l'acquisition et le stockage de données, ainsi que leur traitement par des algorithmes d'intelligence artificielle. Il est donc nécessaire pour les laboratoires, les centres de lutte contre le cancer et les centres hospitalo-universitaires de disposer d'équipements de pointe et de profils experts en matière de recueil, d'analyse et de traitement des données.

Le projet Cancer XXI porté par l'institut national de la santé et de la recherche médicale sur le site de l'Institut Paoli Calmettes et d'ores et déjà inscrit dans le prochain Contrat de Plan Etat-Région participe à cette priorité. Il s'agit, au sein d'un bâtiment de cet institut, de l'acquisition d'un ensemble d'équipements scientifiques dédiés aux applications de l'intelligence artificielle à l'analyse de données biologiques et médicales, à l'aide au diagnostic, à la décision médicale et à la mise au point de nouveaux médicaments en cancérologie. Un financement de 0,7 M€ est prévu par la Région sur un coût total de 3,3 M€ dans le prochain Contrat de Plan Etat-Région.

La plateforme multimodale d'imagerie TEP corps entier, équipement unique en France porté par Aix-Marseille Université (centre européen de recherche en imagerie médicale), d'ores et déjà priorisée par l'Etat et la Région dans le cadre du contrat d'avenir constitue également un projet emblématique de cette transformation. Un financement de 2,3 M€ est prévu par la Région sur un coût total de 9 M€ dans le prochain Contrat de Plan Etat-Région.

- **Les cancers de mauvais pronostic pancréas et poumon** correspondent également à une orientation nationale de la stratégie décennale, pour laquelle la région dispose d'une masse critique d'acteurs et de grands projets structurants.

Le projet Fight Cancer dont la phase de finalisation, Fight cancer 2, est priorisée dans le prochain Contrat de Plan Etat-Région. Ce projet porté par l'institut national de la santé et de la recherche médicale concerne l'achèvement, sur le site de l'institut Paoli Calmettes, de la construction du bâtiment de recherche translationnelle dédié au cancer du pancréas et aux thérapeutiques ciblées ainsi qu'au décryptage des mécanismes moléculaires impliqués dans la résistance et la récurrence des tumeurs de mauvais pronostic. Un financement d'1 M€ est prévu par la Région sur un coût total de 2,7 M€ dans le prochain Contrat de Plan Etat-Région.

- **L'oncopédiatrie**, discipline inscrite dans la stratégie décennale de l'institut national du cancer (INCA) et pour laquelle la région dispose d'une recherche translationnelle et clinique précoce forte.

La future équipe d'onco-pédiatrie prochainement créée entre l'assistance publique - hôpitaux de Marseille et le centre de recherche en cancérologie de Marseille, dont l'installation est prévue en 2024 dans l'un des 2 étages de la faculté de pharmacie, pourra bénéficier du projet de réhabilitation présenté et priorisé dans le contrat d'avenir. Cette opération, vise à rapprocher les équipes du centre de recherche en cancérologie de Marseille ciblées sur la pharmacochimie et la modélisation en cancérologie afin de porter des projets structurants autour de l'innovation thérapeutique. Elle permettra d'attirer des expertises nouvelles de renommée internationale. Un financement de 180 000 € est prévu par la Région sur un coût total de 3,1 M€ dans le prochain Contrat de Plan Etat-Région.

- **Le lien entre cancer et vieillissement**, thématique pour laquelle la région peut s'appuyer sur les compétences reconnues de l'Institut de recherche sur le cancer et le vieillissement de Nice, constitue également une spécificité pour notre territoire.

Cette thématique est intégrée au projet immobilier de campus santé porté par l'Université de la Côte d'Azur et priorisé au contrat d'avenir. Un financement de 8 M€ est prévu par la Région sur un coût total de 32,6 M€ dans le prochain Contrat de Plan Etat-Région, dont une partie concernera cette thématique. A noter que le projet de réhabilitation des locaux du centre de recherche en cancérologie de Marseille sur le site de la Timone, mentionné précédemment, permettra également, par la mutualisation des plateformes de biologie, d'imagerie, de métabolisme et de chimie, de co-construire des programmes pluridisciplinaires de recherche et de formation à l'interface entre le cardiovasculaire, la nutrition et la cancérologie, domaines bien identifiés dans le lien entre cancer et vieillissement³.

Moyens à mobiliser pour soutenir ces priorités

La Région consolidera ces atouts en jouant, avec ses partenaires académiques, un rôle d'ensemble d'une politique d'attractivité en direction de chercheurs de haut niveau. Afin de compléter les financements d'ores et déjà attribués chaque année à la recherche sur le cancer via le cancéropôle (1 M€) et les emplois jeunes doctorants (0,4 M€), ou à venir sur le contrat de plan, il conviendra de réfléchir à une mobilisation spécifique et différenciée de financements sur les priorités qui sont ressorties des entretiens :

- **Renforcement de l'attractivité de notre région vis-à-vis d'équipes de recherche de niveau international par la création des chaires « nouveau talent »** permettant d'assurer un environnement favorable à l'accueil de chercheurs de haut niveau (junior ou sénior). Cela passera par la définition, en partenariat avec les acteurs académiques, d'une offre packagée intégrant emplois jeunes doctorants, compléments de salaire et aide à l'acquisition d'équipement de recherche. Cette action associera également risingSUD et les agences de développement.
- **Renforcement en expertise « intelligence artificielle » et en digitalisation des données de santé des deux centres hospitalo-universitaires par une action ambitieuse d'aides aux équipements et à l'émergence de nouvelles compétences, via :**

³ cf. feuille de route de l'OIR silver économie et le bien vivre

- Un soutien aux plateformes mutualisées d'imagerie médicale orientées vers la pathologie digitale et aux centres de gestion des données biologiques (génomiques, protéomiques). L'enseignement supérieur et la formation continue pourront être mobilisés à travers la commande publique régionale de formation pour accompagner les nouvelles compétences en matière de gestion et de traitement des données par l'intégration de physiciens, bio informaticiens et mathématiciens. L'organisation d'un challenge innovation annuel pourra également être envisagée autour de ces plateformes associant étudiants, chercheurs et start-ups.
- Une aide aux investissements accompagnant la digitalisation et la montée en gamme des plateaux techniques en anatomopathologie (ex : scanners de dernière génération) utilisés pour les prélèvements biologiques en centre hospitalo-universitaire et centres de lutte contre le cancer. Ces prélèvements constituent en effet la matière première pour la recherche clinique, le diagnostic et les traitements innovants dans une démarche de médecine translationnelle visant à combler le fossé existant entre science médicale fondamentale et pratique médicale clinique réelle.
- un soutien à l'ingénierie et à la création d'une plateforme d'organoïdes 3D régionale et mutualisée. Les organoïdes sont de plus en plus importants dans les domaines de la recherche sur le cancer, la neurobiologie, les cellules souches et la découverte de médicaments, car ils permettent une meilleure modélisation des tissus humains et une moindre utilisation des modèles animaux.

4- Volet innovation et développement économique

Si la recherche en région est très bien positionnée au niveau national et international en termes de publications, la valorisation des brevets et la transformation des résultats de la recherche en activités économiques sur le territoire restent à renforcer. De nombreuses sociétés leaders existent sur le territoire, mais il s'agit essentiellement de PME ou TPE, le nombre d'ETI étant très limité. Dans un contexte très concurrentiel avec les deux grandes régions voisines (Auvergne-Rhône Alpes et Occitanie) la région doit renforcer son attractivité pour conserver les entreprises existantes et les accompagner dans leur développement, mais également pour en attirer de nouvelles. Pour ce faire, il est proposé dans le cadre du Plan cancer de :

- mobiliser les acteurs de l'opération d'intérêt régional « thérapies innovantes » dans le cadre du renouvellement de sa feuille de route 2.0 avec un ciblage particulier sur le cancer, et étudier la possibilité, à ce titre, de recourir à un accompagnement du « plateau OIR » pour les projets qui seront issus de cette feuille de route,
- s'appuyer sur le pôle Eurobiomed pour accélérer le développement de la R&D partenariale et celui des entreprises territoriales (renforcement des fonds propres, des partenariats grands groupes, etc...),
- accompagner la création potentielle du bio-cluster pour drainer des financements nationaux au profit des entreprises du secteur,
- mobiliser risingSUD et les agences de développement départementales et métropolitaines sur les problématiques de foncier où la région est fortement concurrencée par les régions limitrophes,
- renforcer l'accompagnement de création de start-ups sur des parcours de post-incubation à travers deux leviers :
 - mettre en place une offre de services permettant de détecter des projets de création d'entreprises de technologies innovantes en cancérologie et soutenir les meilleurs

d'entre eux grâce à une aide financière et à un accompagnement adapté. Le financement prendrait la forme d'une subvention et l'accompagnement serait assuré par le cancéropôle ou les professionnels de la valorisation (société d'accélération et de transfert de technologies, incubateurs, accélérateur, pôle de compétitivité, etc...),

- mobiliser les instruments financiers existants (Région Sud Investissement, Programme d'Investissements d'Avenir et son volet régionalisé) pour accompagner la création ou le développement d'entreprises dans le domaine spécifique de la cancérologie, ou permettre le financement de projets de R&D à forte valeur ajoutée mais risqués.

Gouvernance et communication

1. Un partenariat privilégié avec l'agence régionale de santé

La mise en œuvre et le bon déploiement de ce nouveau plan cancer régional ne peuvent être déconnectés du contexte national et des actions menées à ce titre par l'Etat et ses agences ou institut.

L'institut national du cancer a bâti une stratégie décennale, financée à hauteur de 1,74 Mrd € sur 5 ans, qui intervient en complément des actions, dispositifs et outils structurants déjà en place, sur les champs de la santé et de la recherche. Le gouvernement s'est en effet fixé des objectifs ambitieux dans ce domaine, portant sur la réduction du nombre de cancers évitables (60 000 par an), un nombre de dépistages à réaliser (1 million en plus à horizon 2025), la réduction de la part des patients souffrant de séquelles après un traitement (de 2/3 à 1/3) et une amélioration du taux de survie pour les cancers de mauvais pronostic. Cette stratégie porte sur les 4 axes suivants :

- Améliorer la prévention ;
- Limiter les séquelles et améliorer la qualité de vie ;
- Lutter contre les cancers de mauvais pronostic ;
- S'assurer que les progrès bénéficient à tous.

Les agences régionales de santé sont, pour leur part, chargées de décliner cette stratégie dans une feuille de route, à élaborer avant mai 2022, pour la période 2022-2025, puis pour la période 2026-2030. Cette feuille de route doit être adaptée aux spécificités, enjeux et besoins régionaux après la réalisation d'un diagnostic. Sur les 234 actions de la stratégie décennale, 85 sont ainsi susceptibles de déclinaison régionale en réponse aux priorités qui auront émergé lors du diagnostic.

La démarche fera l'objet d'un partenariat spécifique avec l'agence régionale de santé pour permettre une mutualisation des moyens mobilisés et une action la plus efficace possible vis-à-vis des besoins régionaux identifiés. Les orientations et le programme d'actions pourraient ainsi être partagés entre les deux institutions à l'instar de la dynamique du plan régional santé environnement.

2. Un pilotage mobilisant les acteurs du territoire

Le bon déploiement de toutes ces actions doit également être facilité par la mise en place d'une gouvernance territoriale adaptée, permettant d'être au plus près des besoins et attentes des professionnels et des usagers du système de santé.

Si le Plan cancer 1 avait fait l'objet d'une séquence de lancement qui avait associé l'ensemble des partenaires concernés, aucune instance de pilotage et de suivi de sa mise en œuvre n'avait en revanche été prévue, seul un tableau de bord a été mis à jour chaque année.

Dans un contexte en forte mutation, liée à la fois aux évolutions technologiques et aux conséquences de la crise sanitaire actuelle, il convient donc de pouvoir prendre en compte de manière souple et réactive les nécessaires adaptations permettant de répondre à ces évolutions conjoncturelles et structurelles. Pour garantir le succès de ce nouveau plan régional, la Région s'appuiera sur une mobilisation forte des acteurs clés du domaine au sein d'une gouvernance partenariale assurant :

- un pilotage institutionnel au sein d'un comité de pilotage stratégique se réunissant une à deux fois par an, associant a minima l'agence régionale de santé, des représentants des acteurs académiques, le cancéropôle, des établissements de santé et des acteurs économiques, des représentants d'associations de prévention et de soutien aux malades et à leur famille, la ligue régionale contre le cancer. Ce comité pourra également associer des personnalités qualifiées et reconnues dans ce domaine,
- un pilotage opérationnel au sein de 4 comités techniques mis en place pour chacun des volets, qui se réuniraient a minima deux fois par an. Leur composition sera adaptée à chacune des 4 thématiques,
- la co-construction d'un système d'information évolutif des forces de la région en cancérologie du point de vue académique et entrepreneurial afin de suivre la dynamique impulsée par ce nouveau plan,
- la mobilisation de l'observatoire régional de la santé pour la construction de nouveaux indicateurs, portant notamment sur les taux de participation aux dépistages des cancers, pour améliorer les connaissances, mieux caractériser les inégalités territoriales et ainsi prioriser, au fil du plan, les actions à mener.